

18.

LA PRIÈRE EUCHARISTIQUE

- Programme

« C'est maintenant que commence ce qui est le centre et le sommet de toute la célébration : la Prière eucharistique, prière d'action de grâce et de sanctification. Le prêtre invite le peuple à élever les cœurs vers le Seigneur dans la prière et l'action de grâce, et il se l'associe dans la prière qu'il adresse à Dieu le père par Jésus Christ dans l'Esprit Saint, au nom de toute la communauté. Le sens de cette prière est que toute l'assemblée des fidèles s'unisse au Christ dans la confession des hauts faits de Dieu et dans l'offrande du sacrifice. » (PGMR n° 78)

- Points d'attention

Commençons par quelques remarques concernant le prêtre qui préside :
L'eucharistie est l'action de grâce du Christ à son Père. En tant que représentant sacramentellement le Christ « tête du corps qui est l'Église » (Colossiens 1, 18), c'est au prêtre qu'il revient de dire la totalité de la prière. L'assemblée intervient dans le dialogue initial et aux chants du Sanctus, de l'anamnèse et de l'Amen conclusif. L'assemblée n'a donc pas à dire la prière (même pas une partie) avec le prêtre, à la messe, ou en son absence, lors d'une ADAP.

Mis à part le dialogue initial, le prêtre qui préside parle à Dieu et non à l'assemblée. Mais il parle à Dieu au nom de l'assemblée, comme le prouvent tous les verbes à la première personne du pluriel : nous proclamons, nous t'offrons, nous te demandons... Le prêtre ne donne pas un enseignement ; il ne prend pas à partie, mais il prie en faisant prier ceux qui l'écoutent, en tenant compte d'eux (en « les mettant dans le coup », si l'on nous permet cette expression). Ce n'est pas si facile. Comment y parvenir ?

Le texte est extrait et adapté d'un chapitre de l'ouvrage du Centre national de pastorale liturgique, *L'art de célébrer (II) Aide-mémoire pour les animateurs*, Cerf / CNPL, collection « Guides Célébrer » 10, 2003 – les extraits et références à la PGMR ont été actualisés - reproduction pour le seul usage privé.

Pour vous procurer l'ouvrage, [cliquez ici](#).

Le ton du président priant n'est pas lent, mais calme, pour que chaque mot, chaque membre de phrase passe bien de sa voix à l'esprit des participants. Le ton n'est pas théâtral, mais assuré et venant de l'intérieur ; il n'est pas chantant, mais soutenu ; pas recto tono ; mais assez linéaire comme savent le faire les acteurs dans un long monologue. Les fins de phrases ne baissent pas, elles montent plutôt. Enfin, les coupes entre les membres de phrases et les pauses entre les phrases et, surtout, entre les paragraphes, facilitent une bonne réception de la prière et une bonne compréhension de son sens par ceux qui l'écoutent.

Grâce à ces précautions, le prêtre marque une certaine distance par rapport au texte. Il parle comme s'il ne lisait pas. C'est pourquoi le livre doit se faire oublier : qu'il soit donc devant le prêtre plutôt que sur le côté, c'est la prière de l'Église, pas une lecture. Le chant, surtout au moment du récit de l'institution, peut, de temps à autre (aux fêtes), manifester cette distance.

La distance est aussi signifiée par un certain recul vis-à-vis de l'autel. Le prêtre ne peut pas s'y coller. Il doit y avoir quelques bons centimètres entre l'autel et son corps.